Chronique

HEURES ALSACIENNES

Colmar-en-France, juillet.

Les fanfares joyeuses et nocturnes du quatorze juillet s'étaient à peine tues que Colmar, dimanche matin, fut à nouveau éveillé par l'éclat des musiques militaires. Face au Champ-de-Mars, où les chevaux de bois dormaient d'un sommeil bien mérité, la foule, une fois de plus, se retrouvait rassemblée sous les drapeaux et les fanions de ses associations patriotiques. Là, entre la brasserie et la boutique du libraire, devant la maison natale de l'abbé Wetterlé le « Souvenir français » a convié, ce matin, tous les bons Alsaciens à l'inauguration d'une plaque commémorative sur laquelle se détache le fin profil du tribun. La famille, les amis, les collaborateurs, les compagnons de lutte de l'abbé sont là, et on devine quelle mélancolie emplit leur cœur à l'évocation des heures héroïques et douloureuses de l'occupation.

On a lu dans nos télégrammes le compte rendu de cette cérémonie au cours de laquelle des orateurs ont retracé la vie tumultueuse du député protestataire et du polémiste, la sereine confiance du prêtre, et la foi du grand Français. Nos amis belges présents à cette inauguration, en écoutant le ministre Mallarmé, le sénateur Pfleger, enfants de Colmar eux aussi, songeaient à leur patrie qui connut, comme l'Alsace, les rigueurs de l'oppression, et comme elle, hélas ! également les difficultés de l'après-guerre.

Sous la conduite de M. Lambilliotte, président des Amitiés françaises de Mons, ils étaient venus de Belgique afin, disaient-ils, de passer ces jours de fête « dans un village de Hansi ». Une double émotion les attendait en terre d'Alsace et devait détourner, un instant, leurs regards de la douceur des champs et de la lumière des vignobles : l'évocation de l'abbé Wetterlé sur la place publique et la distribution des prix de français aux petits villageois.

Nul mieux que ces amis éprouvés ne pouvait, en effet, sentir tout le prix que nous attachons au maintien de l'esprit et aux progrès de la langue française en Alsace, de cette langue qui, en dépit de certains « bilinguistes » sera, toujours et au-dessus des partis, le meilleur trait d'union entre nos provinces de l'Est et le reste de la France.

Cette lutte pour maintenir les droits de l'esprit, l'abbé Wetterlé la mena, sans répit, on le sait, par la parole à la tribune du Reichstag, par sa verve malicieuse aussi, et dans ses journaux colmariens par sa plume dont on peut dire, en reprenant une formule fameuse, qu'elle valait bien une épée.

Les anecdotes sont nombreuses à son sujet. On se souvient de la prétention des Allemands de faire célébrer aux Alsaciens l'anniversaire de Sedan et de la réponse de l'abbé : « Non, messieurs, vous ne sauriez demander cela à des hommes qui ont le sentiment de leur dignité. Il faut en prendre votre parti : notre histoire n'est pas votre histoire. Qu'il vous suffise de nous entendre dire que, dans le présent, nos intérêts économiques sont conformes aux vôtres. »

C'est cet héritage de fierté et d'indépendance qu'avec l'abbé Wetterlé nous ont légué les Preiss, les Blumenthal, les Collin et que défendent de nos jours leurs compagnons de lutte et de captivité Hansi, Paul Bourson, Glintz, Zislin, d'autres encore ; c'est cet amour de la patrie si chèrement entretenu au cœur de la vieille Alsace que les jeunes générations doivent, à leur tour, maintenir au-dessus des querelles de la politique.

Quelques Alsaciens l'ont bien compris après l'armistice qui pensèrent que l'unité de la langue était le meilleur moyen de faire l'unité de la patrie.

L'œuvre admirable de Mme Langweil naquit il y a quinze ans de cet espoir. Entre le Rhin et les Vosges 1.700 écoles se préparaient, après cinquante années de domination étrangère, à modeler l'âme d'une nouvelle génération de petits Français. En dépit des routines, des maladresses, et, il faut hélas! le dire, de certaines défaillances, voire de complicités, l'enseignement du français allait faire des petits Alsaciens les égaux des petits Bretons ou des petits Provençaux. On devine de quel cœur le corps enseignant secondé par les inoubliables sœurs de Ribeauvillé se donna à cette tâche. L'OEuvre du prix de français, en marge des distributions officielles, allait en quelques années faire rayonner ses bienfaits sur toute l'Alsace. Chaque année, le 14 juillet, Mme Langweil, qui l'a créée et la soutient avec une générosité digne de son patriotisme clairvoyant, rend visite, avec son comité, aux villages qui lui sont particulièrement signalés pour l'application de ses enfants.

C'est assez dire qu'en quinze années la plupart des clochers du Haut et du Bas-Rhin ont vu venir à eux celle qu'on a surnommée, là-bas, « la bonne fée des petits Alsaciens ». Et cependant que la distribution est générale dans toutes les écoles d'Alsace, quatre ou cinq villages reçoivent, en ces jours de fête, la visite tant désirée.

Ceux qui ont le privilège de suivre depuis les débuts cette croisade pour la langue française peuvent, chaque fois et non sans émotion, mesurer le chemin parcouru. Les élèves de 1923 qui n'étaient, alors, pas tous des enfants — on apprend à tout âge — ont aujourd'hui, à leur tour à leur foyer des petits garçons et des petites filles qui s'initient au doux parler de La Fontaine. Les bonnes sœurs aidant, les heures prévues pour l'enseignement du français sont largement dépassées et d'année en année, de la vallée de Munster aux rives du Rhin, c'est l'unité nationale qui gagne du terrain à mesure que progresse la langue commune aux grands et aux petits Français.

La coïncidence de la commémoration Wetterlé et de la distribution des prix de français ne pouvait mieux mettre en relief la continuité des efforts du patriotisme français en Alsace. Et devant l'effigie de bronze de Colmar nous songions, l'autre matin, que l'œuvre de Mme Langweil aide à maintenir les droits sacrés pour lesquels l'abbé Wetterlé et ses compagnons ont donné jadis le meilleur de leurs forces, qu'elle est la preuve de la survivance de leurs efforts et qu'elle prolonge, avec leur souvenir, leur action de salut.

Quatre villages ont reçu, cette année, on l'a dit (1), la visite de l'OEuvre du prix de français. Les habitants de Sigolsheim, ceux d'Ammerschwihr, de Kuntzheim et de Sundhouse ont dressé des estrades, fleuri leurs maisons, pavoisé leurs monuments. Là c'est le vieux maire de 86 ans qui a noué sur sa redingote l'écharpe aux couleurs passées d'avant 70, ici c'est le curé à la voix chevrotante qui porte fièrement le rabat — c'est un signe en Alsace —; ailleurs ce sont les vignerons orgueilleux de leur Traminer (« Il sera délicieux cette année », nous confient-ils en nous versant à boire) ; plus loin, à Sundhouse, voici, en robes vertes, les gracieuses jeunes filles avec leurs visages encadrés par les ailes noires et qui apportent d'immenses « kougelhopf » cuits à notre intention, partout enfin les cornettes blanches des sœurs, les casques des pompiers, les musiques des sociétés, les drapeaux, le képi d'argent du préfet, la haute silhouette d'Hansi, le sourire de bonté de Mme Langweil composent cette fresque vivante dont on ne se lasse pas et qui ajoute à « l'Alsace heureuse » une lumineuse et ultime illustration.

SIMON ARBELLOT.

(1) Voir le *Temps* du 14 juillet.

NOUVELLES DU JOUR

Les délibérations gouvernementales

Les ministres se réunissent en conseil de cabinet aujourd'hui à 16 h. 30, au quai d'Orsay, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

Le chef du gouvernement, qui doit quitter Paris demain soir pour villégiaturer pendant une quinzaine de jours à Tournefeuille, a informé ses collègues que les prochains conseils des ministres et de cabinet auront lieu entre les 5 et 12 août, puis entre le 26 août et le 2 septembre.

Le sultan du Maroc à Paris

Le sultan du Maroc a assisté à un déjeuner intime offert en son honneur par le résident général de France au Maroc et Mme Ponsot.

Assistaient à ce déjeuner : Si Kaddour Ben Ghabrit et Si Mammori, chef et chef-adjoint du Protocole de l'empire chérifien; MM. Doynel de Saint-Quentin, sous-directeur d'Afrique au ministère des affaires étrangères; Sicot, chef du cabinet civil du résident général; Dumarçais, attaché au cabinet civil; Coursier, chef du service du commerce à la résidence générale; le lieutenant Boyer-Vidal, officier d'ordonnance de M. Ponsot.

Le voyage du bey de Tunis

Le bey de Tunis, accompagné de M. Peyrouton, résident général de France, est arrivé hier à Evian-les-Bains, venant de Vichy.

Passant à Lyon, le bey a été salué sur le quai de la gare par le préfet du Rhône, et un déjeuner lui a été offert au buffet, auquel assistait M. Edouard Herriot.

A 13 heures, le train auquel était attaché le wagon-salon du bey a quitté Lyon pour Evian, où le souverain a été accueilli par le préfet de la Haute-Savoie, le maire d'Evian et par les autorités locales. Le bey s'est ensuite rendu à l'hôtel où un appartement lui avait été réservé.

Dans le personnel diplomatique

M. Amé Leroy, ministre plénipotentiaire de 2e classe, chargé de la légation de Munich, a été nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République à Oslo.

M. Giraudoux, ministre plénipotentiaire de 2e classe hors cadre à la disposition de la commission des dommages alliés en Turquie, a été replacé dans le cadre des agents de son grade et chargé des fonctions d'inspecteur général des postes diplomatiques et consulaires.

Mouvement administratif

M. Daty, chef de cabinet du préfet de Lot-et-Garonne, est nommé sous-préfet de Barcelonnette, en remplacement de M. Lacombe, nommé conseiller au conseil de préfecture d'Alger.

Pour la conservation de la Grande-Chartreuse

M. Chastanet, député de l'Isère, vient d'adresser à M. Gaston Doumergue une lettre dans laquelle, après avoir félicité le président du conseil de « donner au service du pays le meilleur de lui-même » et de conduire les Français à « oublier leurs querelles », il attire l'attention du chef du gouvernement sur le délabrement de la Grande Chartreuse.

On ne pourrait éviter le désastre, écrit M. Chastanet, qu'en affectant, à la restauration immédiate du monastère, une somme de vingt à trente millions. Il faudrait ensuite consacrer à son entretien un demi-million par an.

Si l'Etat est en mesure de prendre à son compte une dépense de cette nature, qu'il se hâte. Sinon, qu'il renonce à garder par devers lui des bâtiments menacés de vétusté et de délabrement. Au reste, le style, le caractère spécial de ces constructions s'oppose très nettement à tout usage pratique.

Rendre la Grande Chartreuse à ceux qui l'ont édifiée, parfois au prix de leur sang, à ceux qui l'ont animée, durant plusieurs siècles, de leur labeur, de leurs prières, de leur piété, ainsi le veut la saine raison ou même le simple bon sens.

Peut-être craindrez-vous qu'il y ait, dans le Dauphiné, des citoyens assez haineux, assez aveugles pour nier l'évidence et se dresser contre la seule solution logique?

Une pareille opposition serait sans raison aucune, par suite sans consistance assurée.

En effet, il ne s'agit plus du retour des Chartreux en France, puisqu'ils y sont déjà, puisqu'ils y occupent leurs monastères de l'Ain et du Var. Il s'agit plus simplement de savoir si l'Isère est une terre d'exception qu'il est interdit aux Chartreux de fouler. Non point, l'Isère n'échappe même pas à la règle commune et la présence de frères chartreux à Fourvoirie, c'est-à-dire à quelques kilomètres seulement du monastère de la Grande Chartreuse, le démontre surabondamment.

Dans ces conditions, ce n'est pas la loi, monsieur le président, qui prolonge la durée du scandale, mais bien l'hypocrisie et la faiblesse des hommes.

Pareilles considérations peuvent-elles vous arrêter? En réparant l'erreur, avérée monstrueuse, en ramenant avec les moines une prospérité de bon aloi en Grande Chartreuse, vous rallierez tous les suffrages, y compris ceux des vrais démocrates. En chassant de l'atmosphère politique les miasmes délétères que ne cesse d'y répandre l'obsédante question des Chartreux, vous serez unanimement loué.

M. Chastanet, dans la conclusion de sa lettre, rappelle qu'il est « un socialiste qui a rompu avec toutes les chapelles, tous les partis politiques », mais qu'il « reste d'accord avec l'esprit du socialisme le plus pur, tel qu'il découle du christianisme. »

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences

Les ondes courtes et les venins. — M. Bouvier communique un travail de Mme Phisalix et M. F. Pasteur concernant l'action des ondes courtes sur le venin de la vipère aspic. Ces ondes ont pour premier effet de détruire les substances frénatrices contenues dans le venin, et par conséquent de rendre celui-ci plus toxique. Ultérieurement, la neurotoxine est atténuée et la toxicité du venin diminuée.

Un parasite des graminées. — M. Blaringhem présente une note de M. Chabrolier sur la germination des graines de *Thesium humile,* parasite des graminées de Tunisie. Ce parasite ne germe que par suite de l'attaque du péricarpe, puis de la gaine scléreuse des akènes par des champignons saprophytes.

Chimie biologique. — M. Viala communique une note de Mlle Michaux sur les teneurs en calcium des poumons et des reins chez les cobayes normaux, inanitiés ou atteints de scorbut aigu ou chronique et sur certains troubles vésicaux observés chez les carencés.

Concentration des toxines. — MM. Salimbeni et Loiseau, dans une note présentée par M. Mesnil, indiquent un procédé de concentration de la toxine et de l'anatoxine diphtériques au moyen de la congélation. En opérant à —7°, on sépare du lignite toxique une partie incongelable qui renferme la presque totalité du poison diphtérique possédant un pouvoir floculant et toxique multiplié par 7.

Présentations d'ouvrages. — M. Mesnil offre, de la part de M. Pérez, le fascicule 11 des Annales de la station zoologique de Roscoff et un volume sur le Pagure, ou Bernard l'ermite. — M. Bouvier présente un ouvrage de M. Rollinat sur la vie et les mœurs des reptiles, avec collaboration de Mme Phisalix.

Les concours d'admission aux grandes écoles

Ecole normale supérieure de l'enseignement technique et au professorat des écoles pratiques (Première partie)

Liste des candidats et candidates (ordre de mérite) déclarés aptes à être admis à la première partie du professorat :

Section : industrielle. — Aspirants A et B

MM.

1er Hémeret, 2e Milsant, 3e Hue, 4e Charles, 5e Nonnotte, 6e Leleu et Massoubre, 8e Rouchier, 9e Vilaro, 10e Granglens, 11e Mugnier, 12e Douard, 13e Boirie, 14e Demesy, 15e Armand et Briche, 17e Trou, 18e Poindron, 19e Foissaud, 20e Gillet, Navet Rey et Vaisslère, 24e Vallée, 25e Mayaux, 26e Simon, 27e Darbour, 28e Bluteau, 29e Carlier.

Section : lettres-langues (Aspirantes)

Mlles

1re Lefouest, 2e Madec, 3e Perréard, 4e Deschaux, 5e Goarin, 6e Rouvière, 7e Léonard, Girard-Cusin et Idiart, 10e Mme Guilmard et Mlle Dumoncel, 12e James, 13e Plaza, 14e Cayroche, 15e Gourveste, 16e Giletto, 17e Letaconnoux, 18e Comet et Gless, 20e Besson et Dussaud, 22e Pinturault, Renom, Jullien et Douhler, 26e Pikeroen.

Section : lettres-langues (Aspirants)

MM.

1er Beaujard, 2e Petitjean et Mélin, 4e Couot et Harter, 6e Dassano, 7e Belloc, 8e Pinettes, 9e Cécile, 10e Caron, 11e Lassallette, 12e Thévenot, 13e Salles, 14e Danguillaume, 15e Moilon, 16e Dourras et Ouvrard, 18e Pesqué, 19e Baron.

Section : commerciale

MM.

1er Larrue, 2e Cornet, 3e Morel, 4e Host, 5e Miot et Ternier, 7e Flamain, 8e Monier, 9e Moriceau, 10e Bauché, 11e Desoncles et Bertin, 13e Lagny et Volat, 15e Viala et Joachim, 17e Resplandy.

Mlles

1re Froment, 2e Falguières, 3e Vernier, 4e Gornouvel, 5e Sicard, 6e Dureau, 7e Signoles, 8e Allée et Chanel, 10e Maillard, 11e Bloch, 12e Bossy, 13e Nal, 14e Vignaux.

Section : industrielle et arts ménagers (Aspirantes)

Mlles

1re Boyé, 2e Decourtye, 3e Perdriaut, 4e Respaut, 5e Isselin et Roux, 7e Audrerie, 8e Rimbach, 9e Karst, 10e Blanchard, 11e Varoquaux, 12e Belleuvre, 13e Duchevet.

Soutenance de thèses

A la suite d'une soutenance de thèses sur les applications de l'étude générale des mouvements oscillatoires amortis, et sur l'utilisation des réseaux de distribution d'énergie électrique en chronométrie, la faculté des sciences de l'université de Paris a conféré le titre d'ingénieur-docteur à M. Alexandre Bertrand avec la mention très honorable.

A L'HOTEL DE VILLE

Réception des Soroptimist-Clubs

La municipalité parisienne a reçu hier, dans les salons de l'Hôtel de Ville, les membres du congrès international des Soroptimist-Clubs. En leur souhaitant la bienvenue, M. Alex Biscarre, secrétaire du Conseil municipal, a salué en elles une véritable élite de toutes les professions et de tous les pays.

Vous êtes, a-t-il dit, ce que nous pourrions appeler le « féminisme réalisé », puisque vous êtes la vivante et charmante illustration des résultats que sont en mesure d'atteindre les femmes dans tous les domaines de l'activité humaine...

Le soroptimisme, comme son frère aîné, le rotarisme, est né d'une idée extrêmement simple — sans doute trop simple, car il fallut beaucoup de temps pour la découvrir et la mettre en œuvre.

Ils font, l'un et l'autre, appel à l'esprit d'association. Mais, alors que la plupart des groupements sont composés d'individus exerçant des professions similaires ou sont de simples réunions d'êtres n'ayant entre eux aucun autre lien que la poursuite d'un idéal commun, le rotarisme et le soroptimisme reposent sur la diversité des origines, contrôlées par la plus sévère sélection. Principe excellent et fécond.

La doctoresse Noël, présidente de la Fédération européenne, et Mme Crehal, présidente de l'Union des femmes américaines, ont remercié la municipalité de son accueil.

Les congressistes ont ensuite signé le Livre d'or et visité l'Hôtel de Ville.

L'ASSASSINAT DE M. PRINCE

M. Raymond Prince, le fils du conseiller assassiné, qui avait demandé une audience à M. Gaston Doumergue, a été reçu, hier, au quai d'Orsay, par le président du conseil. Au cours de cette entrevue qui dura une quinzaine de minutes, M. Raymond Prince se serait étonné des lenteurs de l'instruction et aurait insisté pour que l'enquête fût menée avec le désir d'aboutir. Aucun communiqué officiel n'a été donné au sujet de cette audience pendant laquelle le président du conseil se serait borné à écouter M. Raymond Prince.

Dans la soirée, M. Guillaume, commissaire divisionnaire à la police judiciaire, a fait remettre aux journaux une note dans laquelle il est dit que la personne qui lui a écrit de Rouen au sujet de l'affaire Prince et notamment d'une rencontre qu'elle aurait faite dans le voisinage de la gare Montparnasse est priée de se présenter à son cabinet, quai des Orfèvres. La discrétion la plus entière lui est assurée; qu'elle prévienne par lettre M. Guillaume du jour et de l'heure de sa venue.

TRIBUNAUX

Plaisanterie tragique. — Le 7 juin dernier, rue du Louvre, vers 22 heures, M. Gabriel Bernard, le romancier, vit soudain s'approcher de lui le camelot Maurice Kupperfarb, qui, brandissant un pinceau garni de peinture, fit, en manière de plaisanterie, un geste qui devait déterminer un tragique incident. M. Gabriel Bernard s'affaissait brusquement, en effet, sur le trottoir, et succombait peu après à l'hôpital de la Charité où il avait été transporté. L'autopsie démontra que sa mort était due à une congestion cérébrale provoquée par l'accès de colère qu'il avait éprouvé quand il se vit menacé du pinceau que brandissait, dans la direction de son visage, le camelot Maurice Kupperfarb.

Celui-ci a comparu, hier, devant la 12e chambre correctionnelle sous la prévention de violences et voies de fait, disant pour sa défense qu'il n'avait voulu faire qu'une plaisanterie et qu'il regrettait profondément que son geste ait eu pour conséquence la mort brutale de M. Gabriel Bernard. Après plaidoirie de Me Lazurick, Maurice Kupperfarb a été condamné à quinze jours de prison avec sursis et 50 francs d'amende, Mme Bernard, partie civile, obtenant le franc de dommages-intérêts que Me Caudelier avait demandé en son nom.

Père indigne. — La cour d'assises de Seine-et-Marne vient de condamner à cinq ans de réclusion un cultivateur, Edouard Vens, pour avoir, par suite de mauvais traitements et manque de soins, provoqué la mort de son enfant âgé de deux ans et demi.

A L'INSTRUCTION

Les suites d'une agression. — On sait que M. Paul Merle, administrateur du journal le *Pays*, avait été, certain soir, aux Champs-Elysées, l'objet d'une agression de la part de Georges Hainnaux, dit Jo-la-Terreur, du boxeur Niemen et de Gilbert Romagnino. Cette agression avait été motivée par la campagne menée par le *Pays* contre Stavisky et déjà, Georges Hainnaux et Niemen avaient été inculpés de coups et blessures et complicité par M. Demay, juge d'instruction. En présence de Me Alexandre Zévaès, son défenseur, Romagnino a été, hier, par ce magistrat, inculpé à son tour de ce même délit.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

IL Y A UN DEMI-SIECLE

Lu dans le *Temps* du vendredi 18 juillet 1884 :

× *La lutte se poursuit en Angleterre entre M. Gladstone et les conservateurs de la Chambre haute conduits par lord Salisbury. L'effigie de ce dernier a été brûlée avant-hier soir à une réunion publique ouvrière tenue à Clerkenwellgreen et à laquelle assistaient plus de vingt mille personnes.*

× *De Toulon, 17 juillet : La température est élevée, la chaleur humide, le vent d'est assez fort, coïncidant, comme en 1865, avec une grande mortalité ; ainsi le 16, de minuit à minuit, il y a eu quarante-cinq décès, dont trente-neuf cholériques. Le fléau a frappé surtout dans la nouvelle ville.*

Les permis de conduire en Angleterre. — Jusqu'à ces derniers jours, le permis de conduire s'obtenait en Angleterre par le simple acquit d'une taxe, quelle que fut la science de l'intéressé en matière de conduite de voiture : pour apprendre à conduire, il fallait posséder déjà un permis. Le gouvernement britannique s'est enfin ému de la fréquence des accidents et une loi vient d'être promulguée qui impose pour la première fois un examen préalable à l'octroi du permis de conduire. Désormais un permis provisoire est délivré au candidat pour lui permettre d'apprendre à conduire et le permis permanent ne lui est délivré qu'après examen.

Médecine et T. S. F. — L'Australie possédait déjà l'organisation de consultations médicales par T. S. F. Notre confrère *l'Ordre*, du Canada, annonce qu'un système analogue fonctionne dans les régions polaires de l'Amérique du Nord. Sur une étendue de près de 3,000 kilomètres, les habitants de ces régions désolées peuvent se mettre en communication avec Ottawa. On a par avance distribué aux usagers des brochures médicales où chaque traitement est indiqué par un numéro. Le docteur chargé officiellement de ce service d'ordonnances radiophoniques a son bureau à Ottawa. Pendant huit mois de l'année, il est le seul médecin de ce vaste territoire, et les Esquimaux, dit-on, parlent avec vénération du « sorcier invisible » qui les guérit à distance.

Mariages

— Nous apprenons le mariage de Mlle Odette Elina avec M. Pierre Dreyfus.

Par suite d'un deuil récent, la bénédiction nuptiale leur a été donnée le jeudi 12 juillet dans la plus stricte intimité.

Nécrologie

— Les familles Jarry, Marchand, Fontaine, Driancourt, Blavette, Guérard, Bridot, ont la douleur de faire part du décès de *M. Paul Jarry*, chevalier de la Légion d'honneur, directeur des Usines métallurgiques de Montbard. On se réunira le 18 juillet, à midi, à la chapelle du Montparnasse, 4, boulevard Edgar-Quinet, à Paris.

— On nous prie de rappeler que les obsèques de *M. Alfred Viot*, chevalier de la Légion d'honneur, administrateur de l'Association des Dames françaises, auront lieu demain mercredi, à 9 h. 30, à Saint-Honoré d'Eylau.

— On annonce le décès, à Nancy, dans sa 84e année, de *Mlle Marguerite Grimm*, de Bischwiller.

— On nous prie d'annoncer le décès de *Mlle Louise Remondon*, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Georges-de-Didonne et l'inhumation au cimetière de Passy. De la part de M. et Mme Ch. Remondon et sa famille.

— On nous prie d'annoncer le décès de *Mlle Marguerite Maunoury*, survenu accidentellement le 14 juillet.

Les obsèques ont été célébrées le lundi 16 juillet, en l'église Saint-Philippe du Roule.

Nouvelles diverses

— Le monument commémoratif des combats de 1918, élevé et inauguré il y a quatre ans sur la route nationale entre Soissons et la forêt de Villers-Cotterets, sera officiellement remis à l'« Association du Souvenir français » dimanche 22 juillet 1934, à 11 h. 15.

Départs de Paris : autocars, rotonde de la Villette, 8 heures, descendre au monument. — Chemin de fer : gare du Nord, 8 h. 35, descendre à Villers-Cotterets.

— Jérome, 104, Faubourg-Saint-Honoré, solde actuellement toute sa collection d'été; robes du soir, robes d'après-midi et de sport, en parfait état, à partir de 250 francs.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

DE L'OFFICE NATIONAL

I. — *Le temps du 16 au 17 juillet, à 7 heures.*

Maxima: Perpignan [illegible]32°, Marseille-Marignane 31°, Bordeaux 30°, Royan-la Coubre, Biarritz, Pau-ville 29°, Tours, Nantes, Toulouse 28°, Antibes, Lyon 27°, Paris (O.N.M.), Rennes 26°, Valenciennes, Clermont-Ferrand, Strasbourg 25°, Nancy 24°, Dijon 23°, le Havre 22°, Calais-Saint-Inglevert, Brest 20°.

Minima: Biarritz, Antibes [illegible]19°, Marseille-Marignane 18°, Royan-la Coubre 17°, Tours, Nantes, Perpignan 16°, Brest, Rennes, Bordeaux, Dijon 15°, le Havre, Pau-ville 14°, Valenciennes, Toulouse, Lyon, Besançon 13°, Calais-Saint-Inglevert, Strasbourg 11°, Nancy 10°, Clermont-Ferrand 8°.

Pluie des 24 heures le 17 juillet, à 7 heures: néant.

Situation barométrique et perturbations le 17 juillet, à 7 heures

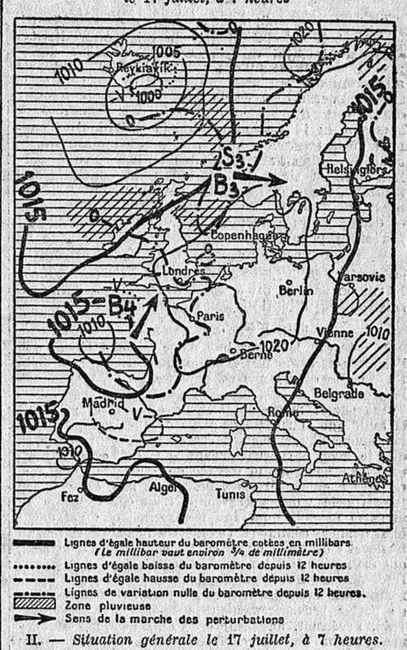

II. — *Situation générale le 17 juillet, à 7 heures.*

Une zone de hautes pressions, centrée sur la Rhénanie (1,023 mb), couvre la Scandinavie, l'Allemagne, l'Angleterre, la France et la Méditerranée occidentale. Les pressions sont basses ailleurs avec minima de 1,000 mb en Islande et 1,010 mb sur le golfe de Gascogne. A Paris 1,021 mb. Un courant de perturbations, orienté du sud au nord, intéresse l'ouest de l'Europe.

III. — *Evolution probable de la situation jusqu'au 18 juillet, à 18 heures.*

Le système nuageux S3 (voir carte) s'est éloigné vers l'est, sans toucher la France. Un système orageux, qui se développera en liaison avec la partie postérieure de la baisse B4 (voir carte), nouvellement apparue, envahira au cours des trente heures à venir le quart sud-ouest du pays et la Bretagne.

En conséquence, en France, pour la journée du 18 juillet:

a) Vent. — Dans le quart sud-ouest et en Bretagne: secteur ouest faible ou modéré; dans la moitié est: secteur sud-est faible. Ailleurs: secteur sud faible.

b) Etat du ciel. — Dans le quart sud-ouest: demi ou trois quarts couvert avec éclaircies et quelques orages. En Bretagne: légèrement brumeux, demi-couvert avec éclaircies se couvrant avec rares orages. Ailleurs : légèrement brumeux, clair ou quart couvert.

Région parisienne:

IV. — *Prévisions pour la soirée du 17 juillet et la nuit du 17 au 18 juillet.*

Vent du secteur sud-est faible, ciel clair. Température en hausse.

V. — *Prévisions pour la journée du 18 juillet.*

Vent du secteur sud-est puis sud faible, ciel légèrement brumeux, clair ou quart couvert. Température en faible hausse.

FAITS-DIVERS

Accident d'aviation. — Au cours d'un vol d'essai au-dessus de Villacoublay, un avion piloté par le sergent-chef Raphen, qu'accompagnaient les adjudants-chefs Guignand et Giroux, s'est, pour une cause indéterminée, abattu sur le sol. Le sergent Raphen réussit à sauter en parachute et à atterrir normalement. Par contre, l'adjudant-chef Guignand, qui avait également sauté dans le vide avec son parachute, s'est tué, son appareil n'ayant pas fonctionné. Enfin l'adjudant-chef mécanicien Giroux, n'ayant pu sortir de la carlingue, est tombé avec l'avion et a été mortellement blessé.

Les corps des deux victimes ont été transportés par une ambulance militaire à l'hôpital militaire de Versailles.

Dès qu'il a eu connaissance de l'accident, le général Denain, ministre de l'air, s'est rendu à Villacoublay et a interrogé le sergent-chef Raphen. Mais celui-ci n'a pu donner d'explications précises sur les causes de l'accident :

Il m'a paru, a-t-il dit, que mon volant n'obéissait plus à ma manœuvre. Presque aussitôt l'accident s'est produit.

Bagarre politique. — A Basse-Yutz (Moselle), au cours d'une bagarre entre francistes et des adversaires politiques, plusieurs personnes ont été blessées.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 18 JUILLET 1934

LA MUSIQUE

AU CONSERVATOIRE

Concours de fin d'études : cornet à pistons, cor, trompette, trombone, hautbois, basson, flûte, clarinette, contrebasse, alto, violoncelle, violon (femmes), violon (hommes), piano (femmes), piano (hommes) et harpe.

Après avoir fait la part qui convient d'abord aux classes d'écriture musicale du Conservatoire, il nous faut aborder aujourd'hui les classes d'instruments. Nous aurons ainsi mis en lumière les deux grands côtés de l'enseignement de la rue de Madrid.

Avec l'extension sans cesse accrue de la musique mécanique on pouvait craindre un appauvrissement graduel des classes d'instruments. Il n'en est heureusement rien. L'influence destructive de la T. S. F. n'a pas prévalu. Les vocations d'instrumentistes n'ont peut-être jamais été plus énergiques ni plus nombreuses. Un inlassable effort de méthode et de direction continue d'être fait dans ce sens au Conservatoire. Malgré les difficultés de toute nature suscitées par la vie actuelle, une jeunesse laborieuse et formée aux meilleurs principes poursuit sa route de pied ferme. Au moment du couronnement de leurs études si désintéressées, accordons aux lauréats de la branche instrumentale la louange qui leur est due. Assez de désillusions les attendent dans l'avenir. Voici donc les épreuves d'instruments dans l'ordre où elles se sont déroulées et les noms et qualités de ceux qui y triomphèrent :

Concours de cornet à pistons. Morceau à exécuter : un *Concertino* de Paul Vidal, d'une écriture classique. Page de lecture à vue composée avec autant de style que d'esprit par M. Pierre Dupont, le brillant commandant de la musique de la Garde républicaine. Premier prix : M. Meurgey, qui sait phraser, lier les claires sonorités avec souplesse et dont la technique ne laisse plus rien à désirer. Deuxième prix : M. Dujus, qui s'est surtout signalé à l'attention par l'interprétation du dernier passage du *Concertino* et par son excellent déchiffrage.

Concours de cor. Morceaux à exécuter : *Lied et Rondeau* de M. Jean Clergue, d'une inspiration originale et plaisante, et solo de *Siegfried*. Fine page de lecture à vue de M. Georges Hüe. En quelques mois, le nouveau professeur, M. Vuillermoz, a renouvelé, revivifié l'enseignement du cor. Les résultats qu'il a déjà obtenus rendent témoignage de sa valeur, maintes fois appréciée à l'orchestre. Premier prix : M. Vandenbulke, qui possède une belle sonorité, avec des accents vibrants dans son jeu. Il est un des rares concurrents qui aient traduit sans aucune défaillance le périlleux solo de *Siegfried* et qui soient parvenus à émettre le *contre-ut* de la fin. Deuxièmes prix : M. Vangheluwe, plus irréprochable dans la fanfare de *Siegfried* que dans *Lied et Rondeau;* M. Breton qui fut, au contraire, meilleur dans le second texte que dans le premier. Premiers accessits : M. Vidalot, qui joue avec goût et déchiffre facilement, M. Voisin, qui a du souffle et M. Thévet, dont le phrasé est d'un musicien éprouvé.

Concours de trompette. Morceau de concours. *Scherzo appassionata* de M. Maurice Le Boucher, composition piquante mais d'une complication extrême. Ingénieuse page de lecture à vue de M. Maurice Duruflé. Aucun premier prix ne fut accordé. Deuxième prix : M. Mercier, qui concourait pour la première fois et dont la virtuosité dans les traits a fait merveille. Premiers accessits : M. Tournesac, fort appliqué à bien faire, M. Heldenbergh, dont la sonorité est ample et juste. On a été sévère pour M. Robart, deuxième prix de l'an passé et qui méritait d'être admis au premier rang.

Concours de trombone. Morceau de concours : *Solo* de concours de M. Jules Mazellier, admirablement écrit pour l'instrument et qui permit à chaque candidat de faire valoir le meilleur de sa technique. Agréable page de lecture à vue de M. Robert Dussaut. Premier prix : M. Libbrecht, parfait musicien et parfait exécutant. Deuxième prix : M. Farenc, qui a déjà une certaine autorité, et M. Sivette, qui enchante par ses sons veloutés et ses nuances. Premiers accessits: M. Herbin, qui pouvait prétendre à plus haute récompense, et M. Demailly, qui s'est légèrement égaré au cours du déchiffrage.

Concours de hautbois. Morceau de concours : *Intermède champêtre* de M. Philippe Gaubert, délicieuse évocation d'un paysage, avec quelques échos de Claude Debussy. Page de lecture à vue, à la fois savante et simple, de M. Georges Caussade. Premiers prix: M. Paul Deschamps, longuement entraîné à son métier et qui nuance à ravir les passages difficiles; M. Tuilliez hautboïste capable mais qui a manqué deux ou trois traits. Deuxième prix : M. Heckmann, dont le jeu est expressif mais peu soutenu. Premiers accessits : M. Fardoux, qui a une certaine virtuosité, et M. Mari, habile lecteur à vue.

Concours de basson. Morceau de concours : Premier mouvement du *Concerto* de Mozart, avec la subtile cadence de M. Gabriel Pierné. Adorable page de lecture à vue, en forme de habanera, de M. Gabriel Grovlez. Comme M. Vuillermoz, M. Dhérin n'a été nommé qu'il y a quelques mois à la classe conservatoriale. Il a fait déjà accomplir de sensibles progrès aux élèves. Premiers prix : M. Ceugnard, un artiste dans toute la force du terme et qui possède une « nature »; M. Gillet, exécutant habile et consciencieux. Deuxièmes prix : M. Bertemont, dont l'interprétation est souple et légère; M. Leménager, qui déchiffre avec exactitude. Premiers accessits : M. Deville, qui ne respecte pas toujours la mesure; M. Nicque, fort adroit mais dont le souffle est encore faible ; M. Betz, qui a joué avec grâce et rythme, malgré une erreur fâcheuse.

Concours de flûte : finale du *Concerto* de M. Jacques Ibert, d'un raffinement aigu. Elégante page de lecture à vue de Mme Marguerite Canal. Premiers prix : M. Larroy, qui a, seul, joué de mémoire, dans un rythme vif et enlevant ; M. Toussaint, dont le style est alerte et pur. Deuxième prix : M. Denis, qui n'a eu que le tort de s'égarer pendant la lecture à vue. Premiers accessits : M. Gabriel Deschamps, qui a du brio ; M. Séry, qui phrase avec goût et déchiffre sans trop d'erreurs. M. Leclercq aurait été élevé à la récompense suprême s'il n'avait pas commis plusieurs fautes au cours de la lecture à vue.

Concours de clarinette. Morceau de concours : *Aragon,* de M. Henri Büsser, un bouquet de thèmes populaires d'Espagne noué avec charme et art. Séduisante page de lecture à vue de M. Philippe Gaubert. Le premier prix n'a pu être décerné à aucun candidat. Deuxième prix : M. Akoka, exécutant souple mais sans éclat. Premiers accessits : M. Brigault, jeune et assez brillant exécutant; M. Marouz